Siège social et administratif :
Domaine de la Mériquette - Bât 6D
RN 569 – 132700 FOS SUR MER
☏ 04.90.44.31.96 – ligue@tennisdetableregionsud.fr – www.tennisdetableregionsud.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 septembre 2024 à MEYREUIL

Compte Rendu

Nombre de clubs présents : 75 sur 115
Nombre de voix : 314 sur 442
Ouverture de l'Assemblée Générale à 15 heures par le Président, M. Thierry ALBERTIN.

- *Le compte rendu de l'assemblée générale du 24 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.*
- *Le compte rendu de l'assemblée générale du 13 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.*

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

M. Thierry ALBERTIN, Président de la Ligue, présente son rapport moral (en annexe)

- *Le rapport moral est adopté à la majorité.*
  Contre : AVIGNON (4 voix)
  Abstention : 0 voix
  Pour : 310 voix

PRÉSENTATION ET ALLOCUTION DES PERSONNALITÉS

Le président de la FFTT, Gilles ERB, remercie les clubs pour leur investissement et leur confiance. Il est fier d'annoncer que les différentes actions de développement commencent à porter leur fruit (ping en extérieur, ping VR, …). Il souligne l'augmentation significative du nombre de licenciés depuis quelques années.
Il félicite les superbes performances de notre équipe de France aux compétitions internationales et Jeux Olympiques. Il espère que les clubs se sont préparés à accueillir les nouveaux licenciés de « l'effet après JO ».
Nouveauté pour les clubs : ils ont désormais le droit de vote au niveau fédéral. Il incite donc les présidents à voter, même si ce n'est pas pour sa liste.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Les rapports de commission des responsables ont été envoyés par mail.
Un power point sur les statistiques et les formations est exposé.
Une question est posée à propos des formations arbitrales : pas de formation JA2 la saison dernière. Le président, Thierry ALBERTIN, précise que cette formation n'a pas eu lieu car plus de candidats s'étaient manifestés pour une formation JA3, en commun avec la ligue Occitanie. Une formation JA2 aura lieu à partir du mois de mars 2025.
Isabelle WEGEL expose les différentes formations AR et JA1 de la saison 2024-2025, et ajoute (par rapport à l'envoi la semaine dernière aux clubs) une date de formation AR en présentiel à FOS SUR MER le 21 décembre 2024.

PRESENTATION ET VOTE DU BILAN SAISON 2023 2024

Olivier PERRET, le trésorier, expose le bilan de la saison écoulée.
Pas de gros achat cette saison, le fond associatif est en baisse tandis que la réserve globale est en hausse (réserve pour la pérennisation des postes, retraite, …)

Siège social et administratif :
Domaine de la Mériquette - Bât 6D
RN 569 – 132700 FOS SUR MER
☏ 04.90.44.31.96 – ligue@tennisdetableregionsud.fr – www.tennisdetableregionsud.fr

Olivier expose ensuite le compte de résultat, avec un bénéfice de 11352 €.
Pas de question.
Les vérificateurs aux comptes donnent le quitus au trésorier.

↳ *Le budget prévisionnel est approuvé à la majorité*.
Contre : VALLEE DU GAPEAU (4voix)
Abstentions : 0 voix
Pour : 310 voix

PRÉSENTATION ET VOTE DES TARIFS 2024 2025

Aucune augmentation du tarif des licences, critérium et mutations.
Baisse du tarif des formations AR.
Augmentation de la participation au stages jeunes.
Question de CHATEAUNEUF LA MEDE : amende pour manque de JA1 en championnat. Précision que cette amende est de 100 €, pour chaque journée, et non pour la saison. S'il manque un JA1, en cas de montée en R3, il suffit d'inscrire une personne du club a une formation pour éviter cette amende. Un JA1 qui n'est disponible pour juge arbitrer le samedi a la possibilité de la faire sur une R3 le dimanche.
Remarque de ISLE SUR LA SORGUE : le tarif des mutations pour les classés 9 et moins est élevé.
Question de PERNES : pourquoi aucune part du montant de la mutation ne revient-elle pas au club quitté ?
Thierry ALBERTIN précise qu'une mutation ne se fait simplement d'un simple clic, mais il y a un travail derrière pour le traitement.

↳ *Vote des tarifs :*
Contre : AVIGNON (4 voix), MIRAMAS (4 voix).
Abstentions : 0 voix
Pour : 306 voix.

PRÉSENTATION ET VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL 2024 2025

Présentation du budget par le trésorier, Olivier PERRET.
Pas de questions.

↳ *Vote du budget :*
Contre : VALLEE DU GAPEAU (4 voix)
Abstentions : 0 voix
Pour : 310 voix.

PRESENTATION ET VOTE DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Les deux personnes élues la saison dernière se représentent :

⇨ M. LEVEAU Thierry (TT SIX FOURS),
⇨ M. BLANDINIERE Eric (TT CHATEAUNEUF LA MEDE)
↳ Vote : Ils sont élus à l'unanimité

Tennis de Table
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Siège social et administratif :
Domaine de la Mériquette - Bât 6D
RN 569 – 132700 FOS SUR MER
☏ 04.90.44.31.96 – ligue@tennisdetableregionsud.fr – www.tennisdetableregionsud.fr

QUESTIONS DIVERSES

AVIGNON : pourquoi ne pas mettre le colloque des Juges Arbitres en visio-conférence ?
Hormis le côté convivial, en distanciel on ne peut voir si les personnes suivent vraiment le colloque. C'est un choix politique. Pour information, le prochain aura lieu le 11 janvier 2025 dans le VAR.

AVIGNON : quel est l'article qui déclare l'inactivité d'un JA au bout de 1, 2 ou 3 saisons ?
Il faut envoyer un courrier à la FFTT, qui se chargera de donner l'explication sur l'inactivité. NICE CAVIGAL demande si un J1 perd son grade en cas de 10 ans d'inactivité par exemple ? Thierry répond qu'un JA ne perd pas son grade. S'il est mis en inactivité, il faut faire une remise à niveau.

AVIGNON : un club peut-il avoir le nombre de JA1 en inactivité ? Il suffit de demander à Jean Luc GUILLOTEAU qui se fera un plaisir d'envoyer la liste. Certains clubs ont déjà demandé cette liste.

PRESENTATION ET VOTE DES CANDIDATS AU CONSEIL DE LIGUE

Thierry ALBERTIN présente les candidats et demande à trois personnes volontaires pour dépouiller les bulletins de vote (se proposent les représentants de NICE CAVIGAL, VENELLES, CHATEAUNEUF LA MEDE, VENELLES et ALPILLES EYGUIERES.

Pendant le dépouillement, Thierry ALBERTIN remet des cadeaux pour remercier le travail des membres de la Ligue qui ne se représentent pas. Jean Marie LAUGA remet les trophées aux champions régionaux de la journée des titres et coupe féminines.

Résultat du vote à bulletins secrets :
↳ 303 bulletins exprimés

Candidats élus :

1.	Sébastien PASTOR	300 voix
1.	Eric PEREYROL	300 voix
3.	Marc FELICI	299 voix
4.	Jean Philippe HAAR	297 voix
4.	Gérard LONGETTI	297 voix
6.	Bernadette ATTARD	296 voix
6.	Martine DORDOR	296 voix
6.	Fabienne VAGNER	296 voix

6.	Isabelle WEGEL	296 voix
10.	Jean Luc GUILLOTEAU	293 voix
10.	Olivier PERRET	293 voix
12.	Sylvie SELLIEZ	292 voix
13.	Gilles LIEVREMONT	290 voix
14.	Antoine PIETRI	289 voix
15.	Thierry ALBERTIN	284 voix

Tennis de Table
Ligue Provence Alpes Côte d'Azur

Siège social et administratif :
Domaine de la Mériquette - Bât 6D
RN 569 – 132700 FOS SUR MER
☏ 04.90.44.31.96 – ligue@tennisdetableregionsud.fr – www.tennisdetableregionsud.fr

ELECTION DU PRESIDENT

Les membres du conseil de ligue se retirent pour proposer un président à l'assemblée générale. Ils proposent Thierry ALBERTIN à l'unanimité.

Gérard LONGETTI, le doyen, le soumet au vote.

↳ *Thierry ALBERTIN est élu à la majorité des 298 voix exprimées :*
Contre : 30 voix
Pour : 267 voix
1 bulletin blanc

Le nouveau président remercie l'assemblée générale pour leur confiance.
Il précise que ce sera son dernier mandat, car le nombre est maintenant limité.
En 2028, le nombre des membres du conseil de ligue devront être à l'équilibre femmes - hommes.

ELECTION DES DELEGUES CHARGES DE REPRESENTER LA LIGUE AUX AG FEDERALES

Délégués proposés :

- Thierry ALBERTIN, Marc FELICI, Antoine PIETRI

Délégués suppléants proposés :

- Gilles LIEVREMONT, Gérard LONGETTI, Sébastien PASTOR

↳ *Vote des délégués titulaires et suppléants :*
Contre : AVIGNON (4 voix)
Abstentions : 0 voix
Pour : 294 voix

Le président remercie l'assemblée pour sa confiance.

Clôture de l'Assemblée générale à 18 heures 30, suivie du pot de l'amitié.

Le Président,
Thierry ALBERTIN